

PLAN LOCAL D'URBANISME

Pièces Graphiques du Règlement

Zoom du village 4.2

ECHELLE	Prescription du PLU	Arrêt du projet du PLU	Approbation du PLU	Modification 1 : 11/12/2018 Modification 2 : 07/07/2022 Modification 3 : 07/10/2025
1/2500	02/02/2010	04/11/2014	05/07/2016	

BEAUR
10, rue du Commerce - 26100 BOURNAY
04 75 00 00 00 - 04 75 00 00 01
COMMUNE DE CHATILLON-SAINT-JEAN

DATE : 04/2025

LEGENDE :
Zones urbaines
UA : Centre ancien
UD : Extensions du village et quartier excentrés
UDA : Secteurs non desservis par l'assainissement
UDC : Secteur proche de l'espace public central
U : Zone à vocation d'activités économiques
Zones à urbaniser
AUU : Zone à urbaniser constructible sous condition à vocation principale d'habitat
AUF : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat, constructible après modification du PLU
Zones agricoles
A : Zone réservée aux activités agricoles avec des secteurs particuliers
Aa : Secteur sans construction
Zones naturelles
N : Zone naturelle à protéger avec des secteurs particuliers
Np : Pise en compte d'activités existantes
Npv : Ou l'implantation d'une centrale photovoltaïque est autorisée
Nr : Ou l'évolution du bâtiment communal du stade de rugby est autorisée

Espaces boisés classés
Secteurs de carrière
Eléments à protéger ou à mettre en valeur au titre du 2° du III de l'article L. 123-1-5 du C.U. :
espaces verts ou boisés
rues du centre ancien

Risques inondation :
Première application du Plan de Prévention des Risques Inondation : se reporter au zonage et au règlement annexés au P.L.U.
Zone bleue à risque d'inondation (étude hydrodynamique 2014)
Zone rouge à risque d'inondation (étude hydrodynamique 2014)

MARGES DE RECUL PAR RAPPORT AUX VOIES (en mètres) :
marges de recul par rapport à l'axe de la voie :
Intervalle d'application des marges de recul :

EMPLACEMENTS RESERVES :

Affectation	Bénéficiaire
ER1 Supplément par Modification n°2	Commune
ER2 Supplément par Modification n°2	Commune
ER4 Accès zone AUF "Croixmane"	Commune
ER5 Création voirie	Commune
ER6 Création cheminement piétons	Commune
ER7 Liaison piétonne vers l'église et extension salle des fêtes	Commune
ER8 Liaison piétonne vers la montée de la Drevette	Commune
ER9 Supplément par Modification n°3	Commune
ER10 Supplément par Modification n°3	Commune
ER11 Gestion des eaux pluviales secteur "Noyeraie"	Commune
ER12 Evacuation des eaux pluviales	Commune
ER13 Réaménagement de la montée Saint-Jean	Commune
ER14 Réaménagement des bandes empiersées le long de l'Avignat	Commune
ER15 Réaménagement des bandes empiersées le long de l'Avignat	Commune
ER16 Réaménagement des bandes empiersées le long de l'Avignat	Commune
ER17 Supplément par Modification n°1	Commune
ER18 Desserte zone AUF de Croix Mane	Commune
ER19 Supplément par Modification n°3	Commune
ER20 Elargissement chemin des Moitiers	Commune
ER21 Elargissement de 2m de la montée de Rochelette	Commune
ER22 Aménagement piéton à l'angle des rue Ste Océlie et RD 123	Commune
ER23 Liaison piétonne entre zone AUU et l'impasse des Censiers	Commune
ER24 Liaison piétonne entre l'impasse des Censiers et l'axe du Versans	Commune

